

Évolution des prix alimentaires et avenir du « pacte alimentation »

19 décembre 2025

Une étude de l'Iddri, parue en novembre 2025, se penche sur l'évolution des prix alimentaires et sur l'avenir de ce que les auteurs appellent le « pacte alimentation », en France. Ils le définissent comme la promesse d'un accès généralisé à une alimentation sûre et en adéquation avec les souhaits supposés des ménages (diversifiée, saine, éthique). Entre 1960 et 2022, la part du budget alloué à l'alimentation par foyer a fortement baissé, les revenus ont augmenté et l'alimentation a été « secondarisée » au profit d'autres dépenses (transports, logement, etc.) (figure). En période de crise inflationniste, comme celle de 2022-2024, la pression sur le budget alimentaire augmente : les foyers modestes sont les plus touchés et le taux de privation est en hausse, tandis que les achats alimentaires descendent en gamme. Le reste de l'étude s'intéresse aux réactions en période d'inflation, ainsi qu'aux facteurs responsables de la volatilité des prix alimentaires (ex. crises sanitaires, changement climatique).

Budget alimentaire, entre tension sur les prix et facteurs de rigidité



LES PRIX ALIMENTAIRES AUGMENTENT ET LES CRISES SONT PLUS FRÉQUENTES

Effets des facteurs comme le dérèglement climatique, les sécheresses, le coût de l'énergie, la compétition pour les terres, etc.

BUDGET ALIMENTAIRE

LA CONTRAINTE BUDGÉTAIRE S'ACCROÎT

Les dépenses contraintes (e.g. logement) augmentent alors que les gains de revenus ralentissent.

L'ALIMENTATION DEVIENT SECONDAIRE, ET LE CONSENTEMENT À PAYER SE RÉDUIT

Les ménages donnent la priorité aux prix bas et à la rapidité, pour prioriser d'autres postes de dépense et activités.



Source : Iddri

Source : [Iddri](#)